

COVID 19 - Bulletin d'information hebdomadaire

Ce bulletin vise à apporter une information hebdomadaire objective sur l'évolution de la pandémie dans notre établissement. Il sera diffusé chaque début de semaine pour informer sur les situations collectées la semaine précédente par les infirmières scolaires.

Semaine du 05 octobre 2020 au 09 octobre 2020

	2 ^{nde} 1	2 ^{nde} 2	2 ^{nde} 3	2 ^{nde} 4	2 ^{nde} 5	2 ^{nde} 6	2 ^{nde} 7	2 ^{nde} 8	2 ^{nde} 9	2 ^{nde} 10	2 ^{nde} 11
COVID confirmés											1
Contacts confirmés		1						3			2

	1G1	1G2	1G3	1G4	1G5	1G6	1G7	1STL1	1STLMG	1ST2S1	1ST2S2	1STMG1	1STMG2
COVID confirmés				1									
Contacts confirmés		1		3		2						1	2

	TG1	TG2	TG3	TG4	TG5	TG6	TSTL1	TSTL2	TST2S1	TST2SMG	TSTMG1	TSTMG2
COVID confirmés	1	1				1						1
Contacts confirmés	3	2		1	2	1					1	

	SIO	ESF	BTK	ABM	IMRT	SAM	GPME	CI	NDRC	COM	CG	DECESF
COVID confirmés	2											
Contacts confirmés	1			1				2				

	ECT	TB	ATS	DCG
COVID confirmés	1			
Contacts confirmés				1

Nombre de personnels ayant contracté le virus : 0

Nombre de personnels arrêtés en tant que contacts confirmés : 0

Evolution des situations

	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12
COVID confirmés	7	7	9									
Contacts confirmés	12	17	30									

S1 correspond à la semaine du 21 au 25 septembre 2020

On notera que la totalité des contacts confirmés au cours de la semaine S3 sont d'origine extérieure à l'établissement. La durée de confinement prescrite par les autorités médicales dépend généralement de la date à laquelle les premiers symptômes sont apparus. Il est donc possible qu'un élève (ou un personnel) rejoigne le lycée quelques jours seulement après un test positif. Le délai est généralement plus long en l'absence de symptômes.

Les personnels contactés par une famille pour signaler une contamination ou un contact confirmé, sont priés d'en informer l'infirmerie au plus vite (delphine.my@ac-lyon.fr ou Lalla-Hasna.Maailil@ac-lyon.fr), pour faciliter le suivi de ces situations.

Les personnels qui souhaiteraient faire des suggestions concernant les mesures à mettre en œuvre peuvent les adresser à l'adresse suivante : intendant.0680038s@ac-lyon.fr